

RÉUNION CONJOINTE 2013 DE LA PLATEFORME OCÉANIENNE POUR LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET DE LA TABLE RONDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PACIFIQUE

8-11 juillet
Hôtel Sofitel – Fiji Resort and Spa, Denarau Island, Nadi (Fidji)

Séance thématique n° 2

POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉSISTANT AUX CATASTROPHES ET AU CLIMAT – ÉVOLUTION DES MÉTHODES ET DES APPRENTISSAGES

Contexte

« Si les pays et les bailleurs de fonds n'interviennent pas maintenant pour réduire l'extrême vulnérabilité des États et Territoires insulaires océaniques (et), plus encore, s'ils ne commencent pas à évaluer les risques posés par les aléas et à les intégrer dans la planification du développement, les conséquences risquent fort d'être dramatiques. »¹ Continuer à se focaliser sur l'aide d'urgence plutôt que d'investir dans la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation au changement climatique à long terme conduira à une augmentation des pertes économiques et humaines, à un fléchissement de la croissance économique et à un ralentissement, voire une inversion des progrès enregistrés vers la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Il existe une abondante documentation relative à l'impact des catastrophes sur les fragiles économies des pays insulaires océaniques. En 2012, un rapport de la Banque mondiale indiquait que huit des 20 pays qui avaient subi, en moyenne, les plus grosses pertes annuelles dues à des catastrophes, en pourcentage de leur produit intérieur brut (PIB), étaient des pays insulaires océaniques. Il est connu que les risques liés aux aléas naturels, qu'ils surviennent de manière progressive, comme les sécheresses, ou soudainement, comme les cyclones tropicaux, les pics de pluviométrie, les séismes et les tsunamis, mettent à mal les avancées chèrement acquises du développement.

La réduction du risque a un caractère transsectoriel. Ainsi, la survenue d'un cyclone tropical ou d'un séisme peut avoir des répercussions dans toute une série de secteurs, dont la santé, l'éducation, le logement, les transports et le commerce. Parallèlement, les efforts engagés pour accroître la résilience des communautés et des pays face aux catastrophes ou aux risques climatiques exigent une préparation préalable et une coordination menée dans des secteurs multiples.

Les pouvoirs publics, les organisations régionales et les bailleurs de fonds ont commencé à étudier attentivement la possibilité d'investir dans une action à long terme pour réduire les risques de catastrophe et favoriser l'adaptation au changement climatique. Cette orientation est illustrée par le nombre croissant de cas où des gouvernements océaniques, des organisations régionales et des bailleurs, abandonnant la rhétorique, s'attèlent à l'élaboration de politiques et d'approches pratiques qui concrétisent l'évolution vers une intégration de la RRC et de l'adaptation au changement climatique. Ainsi, plusieurs pays océaniques ont établi des mécanismes nationaux qui visent à promouvoir l'intégration de la RRC et de l'adaptation au changement climatique dans leurs

¹ Extrait de « Acting Today for Tomorrow » : Note d'orientation stratégique et pratique de la Banque mondiale en faveur d'un développement résilient face aux phénomènes climatiques et aux catastrophes en Océanie (Banque mondiale, 2012).

processus nationaux de planification et de budgétisation du développement. Au niveau régional, l'élaboration de la stratégie intégrée de gestion des risques de catastrophe et d'action climatique est le thème central de cette première *Réunion conjointe de la Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe et de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique*.

Objet

Pendant cette séance thématique, des représentants des des Fidji et des Tonga, des organisations régionales du Pacifique (Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et Programme régional océanien de l'environnement, PROE) et des bailleurs (AusAID et Banque mondiale) présenteront leur approche et leur expérience en matière de promotion de plans, de budgets et de programmes qui mettent le développement à l'abri des risques de catastrophe et des risques climatiques.

Cette séance thématique permettra d'échanger des informations sur l'évolution des pratiques et les modes d'intervention d'acteurs clés ; en particulier, comment :

- les gouvernements intègrent les risques de catastrophe et les risques climatiques dans leurs processus de budgétisation et de planification du développement, et quelles sont les modalités de planification qui permettent aux organismes nationaux de réduire plus efficacement les risques liés aux catastrophes et à l'évolution du climat ;
- les organisations régionales intègrent la RRC et l'adaptation au changement climatique dans leurs processus institutionnels de planification et de programmation, et pourquoi le renforcement des synergies avec d'autres initiatives régionales, comme la gestion des finances publiques, suscite de plus en plus d'intérêt ;
- les bailleurs de fonds intègrent la RRC et l'adaptation au changement climatique dans leurs stratégies et programmes d'aide régionaux et bilatéraux, et en quoi l'amélioration de la coordination et le renforcement des partenariats pourraient contribuer à garantir que l'aide apportée correspond aux besoins prioritaires des pays et produit des résultats viables en termes de développement.

Organisation des travaux

Cette séance thématique consistera en une série de brefs exposés présentés par différents intervenants ; le Ministre des finances des Îles Cook s'exprimera ensuite sur l'ensemble des interventions, après quoi Garry Wiseman, Directeur du Centre du PNUD pour le Pacifique, animera un débat en plénière.

Débat

Les discussions en groupe comme en séance plénière devraient contribuer à enrichir le dialogue et l'échange d'idées sur les possibilités offertes aux pays, aux pouvoirs publics, aux partenaires du développement et aux bailleurs de fonds qui s'attachent à gérer les risques de catastrophe et les risques climatiques pesant sur le développement en intégrant la RRC et l'adaptation au changement climatique dans leurs processus de planification, de programmation et de budgétisation, et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Résultat escompté

- Cette séance thématique vise avant tout à montrer comment différents intervenants ont tenté d'intégrer la RRC et l'adaptation au changement climatique dans leurs plans de travail, leurs

programmes et leurs budgets, et à mettre en évidence le fait qu'il y a beaucoup à apprendre de l'évolution de leurs pratiques si l'on veut viabiliser et pérenniser le développement.

Coordonnateurs de la séance

Cristelle Pratt
cristelle.e.pratt@gmail.com

John Hay
johnhay@ihug.co.nz